



Direction Générale des Ressources Humaines
Service des personnels enseignants de l'enseignement scolaire

Bilan du mouvement intra-académique

Personnels enseignants, d'éducation
et d'orientation du second degré

Année 2008

Sous-direction de la gestion des carrières
DGRH-B2

Sommaire

SOMMAIRE	2
PREMIERE PARTIE - OBSERVATIONS GENERALES	3
I. LES PARTICIPANTS	4
II. LES POSTES OFFERTS	5
1) Moins de postes offerts à titre définitif en établissement	5
2) Le nombre de mutations réalisées suite à une mesure de carte scolaire en établissement a augmenté par rapport à 2007.....	5
III. LES MUTATIONS ET AFFECTATIONS OBTENUES	6
1) Une diminution du volume de mutations intra-académiques des titulaires	6
2) Type d'affectation obtenue (toutes populations confondues).....	7
3) Taux de satisfaction et procédure d'extension des vœux	8
IV. DESIR DE MOBILITE, DEGRE DE MOBILITE ET TAUX DE MUTATION DES TITULAIRES AYANT MUTE AU SEIN DE LEUR ACADEMIE	9
SECONDE PARTIE – PRIORITES LEGALES ET SPECIFICITES DU MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE	10
I. LES PRIORITES LEGALES	10
1) Le rapprochement de conjoints séparés pour des raisons professionnelles	10
2) L'application académique du dispositif de l'Affectation à caractère Prioritaire justifiant une Valorisation (APV).....	12
II. L'ENTREE DANS LE METIER, L'AFFECTATION DES NEO-TITULAIRES	13
1) Le traitement des affectations des néo-titulaires en 2008.....	13
2) L'accueil des sortants d'IUFM dans les académies de Versailles et Créteil.....	13
III. LES POLITIQUES ACADEMIQUES	14
1) Politique de stabilisation des TZR.....	14
2) Affectation des agrégés.....	15
3) A l'issue du mouvement intra-académique, 2 038 enseignants ont été affectés sur des postes spécifiques académiques (« SPEA »).....	16

Première partie - Observations générales

Chaque année, les enseignants et les personnels d'éducation et d'orientation du second degré peuvent participer au mouvement national à gestion déconcentrée pour demander une mutation, une première affectation ou une réintégration. Deux objectifs sont recherchés : affecter les personnels là où sont les besoins et répondre à leurs aspirations de mobilité.

Les participants au mouvement intra-académique se répartissent entre titulaires et néo-titulaires avec :

- pour les titulaires, une distinction entre titulaires demandant une mutation au sein même de l'académie dans laquelle ils exercent (les enseignants « titulaires de l'académie »); et titulaires entrant dans l'académie après une demande de mutation interacadémique (dits «venant de l'inter ») ;
- pour les néo-titulaires, une distinction entre ex-stagiaires IUFM et ex-stagiaires en situation.

Les néo-titulaires et les titulaires « venant de l'inter » devant impérativement obtenir une affectation dans l'académie dans laquelle ils entrent suite aux opérations du mouvement interacadémique.

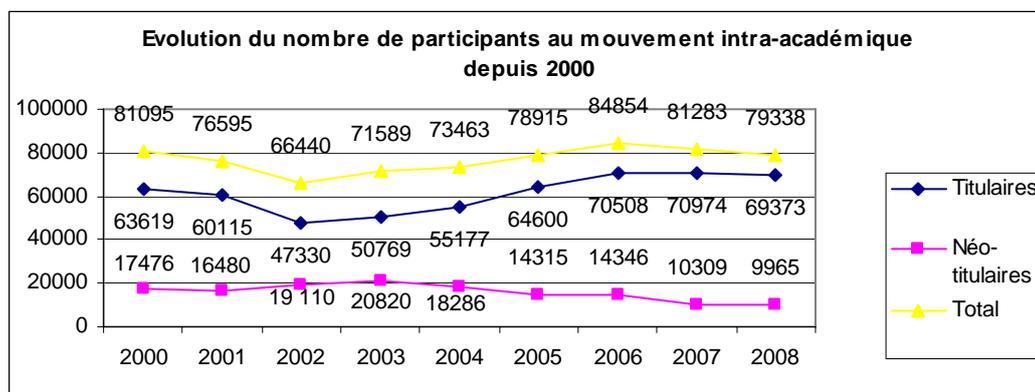
		Participants	Mutations obtenues	Type de mutation obtenue
Titulaires	Titulaires de l'académie	59201	22850	19100 EPLE.....dont 3393 en ZEP/Sens./APV
				3447 TZR
				303 Autre
	Venant de l'inter	10172	10172	6771 EPLE.dont 1239 en ZEP/Sens./APV
				3326 TZR
				75 Autre
	<i>Sous total titulaires</i>	69373	33022	25871 EPLE.dont 4632 en ZEP/Sens./APV
				6773 TZR
				378 Autre
Néo-titulaires	Sortants d'IUFM	8826	8826	4246 EPLE.....dont 1707 en ZEP/Sens./APV
				4532 TZR
				48 Autre
	Ex-stagiaires en situation	1139	1139	665 EPLE.....dont 170 en ZEP/Sens./APV
				473 TZR
				1 Autre
	<i>Sous total néo-titulaires</i>	9965	9965	4911 EPLE.dont 1877 en ZEP/Sens./APV
				5005 TZR
				49 Autre
Total	79338	42987	30782 EPLE.....dont 6509 en ZEP/Sens./APV	
			11778 TZR	
			427 autre	

79 338 enseignants, titulaires et néo-titulaires compris, ont participé au mouvement intra-académique 2008 (parmi eux, 10 172 titulaires ayant obtenu une mutation interacadémique et participant au mouvement intra académique).

42 987 enseignants parmi les 79 338 titulaires et néo-titulaires ayant participé au mouvement (soit **54,2%**) ont obtenu une mutation ou une première affectation.

Tous corps confondus, les enseignants demandant une mutation intra-académique sont bien plus nombreux que les enseignants arrivant dans une nouvelle académie suite aux opérations du mouvement interacadémique : 10 172 titulaires ont obtenu une mutation interacadémique alors que 59 201 titulaires désiraient changer d'affectation au sein de leur académie.

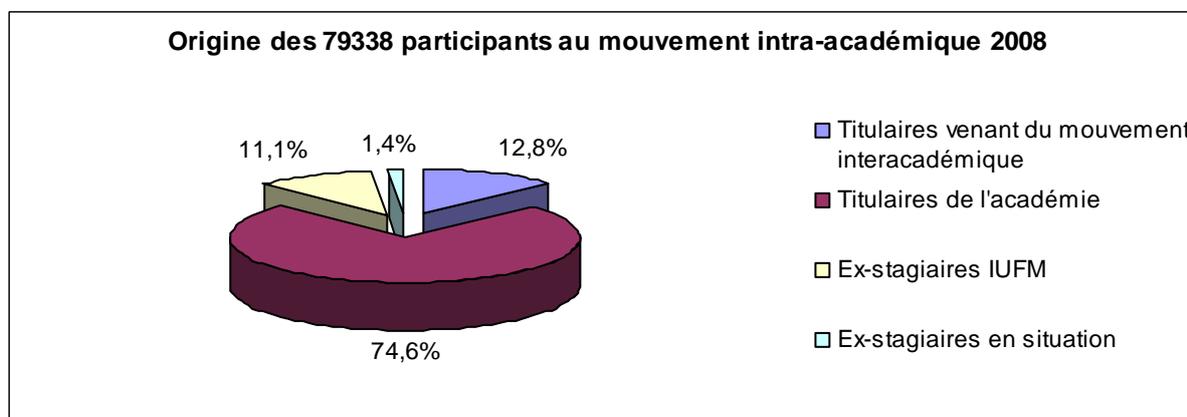
I. Les participants



Lecture : En 2008, 79338 enseignants ont participé au mouvement intra-académique, dont 9965 néo-titulaires.

La baisse du nombre global de participants au mouvement intra-académique 2008 (**1 945 participants de moins** que l'année précédente) est due à la diminution du nombre de néo-titulaires à affecter (- 344) et, pour la première fois depuis 2002, à la diminution du nombre de titulaires participants (- 1 601) qu'ils s'agisse des venants de l'inter (- 535) ou des titulaires de l'académie (- 1 066).

Les académies de Versailles et de Créteil ont accueilli respectivement 2 033 et 2 026 néo-titulaires, soit 40,7% de l'ensemble des néo-titulaires à affecter. La demande de participation des titulaires de ces académies a représenté 5 101 demandes dans l'académie de Versailles et 4 102 demandes dans l'académie de Créteil.



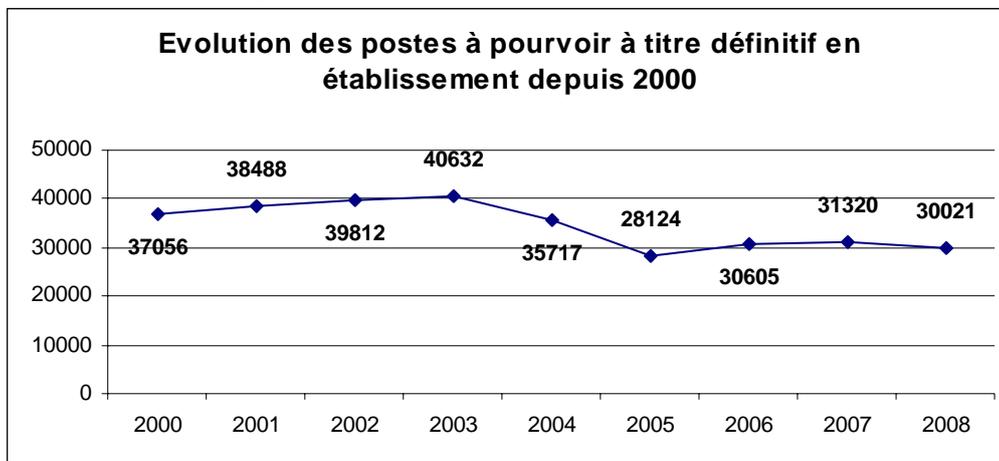
Lecture : En 2008, 74,6% des participants au mouvement intra-académique sont des titulaires de l'académie.

Repères académiques en annexe (pages 3 et 4)

II. Les postes offerts

1) Moins de postes offerts à titre définitif en établissement

Le nombre de postes offerts à titre définitif en établissement est passé de 31 320 en 2007 à 30 021 en 2008, soit une baisse de 1 299 postes.



Lecture : En 2008, 30021 postes à titre définitif étaient offerts au mouvement intra-académique (28124 en 2005).

Plus du cinquième des postes offerts à titre définitif en établissement se trouvent dans les académies de Créteil (3 118 postes offerts à titre définitif) et de Versailles (3 241 postes offerts à titre définitif).

2) Le nombre de mutations réalisées suite à une mesure de carte scolaire en établissement a augmenté par rapport à 2007

On entend par mesure de carte scolaire (MCS) la suppression d'un poste occupé par un titulaire. Dans ce cas, l'enseignant se trouve dans l'obligation de demander sa mutation et bénéficie alors d'une bonification.

	Nombre total de demandes suite à une MCS	Dont : venant de titulaires affectés sur zone de remplacement	Dont : venant de titulaires affectés en établissement	Nombre total de titulaires mutés	Part des demandes venant de titulaires affectés dans un EPLE concernés par une MCS / Total des titulaires mutés au mouvement intra-académique
2005	4 888 (100%)	686 (14%)	4 202 (86%)	30 090	13,9%
2006	4 012 (100%)	557 (14%)	3 455 (86%)	32 685	10,6%
2007	3 858 (100%)	303 (8%)	3 555 (92%)	33 619	10,6%
2008	4 993 (100%)	759 (15%)	4 234 (85%)	33 022	12,8%

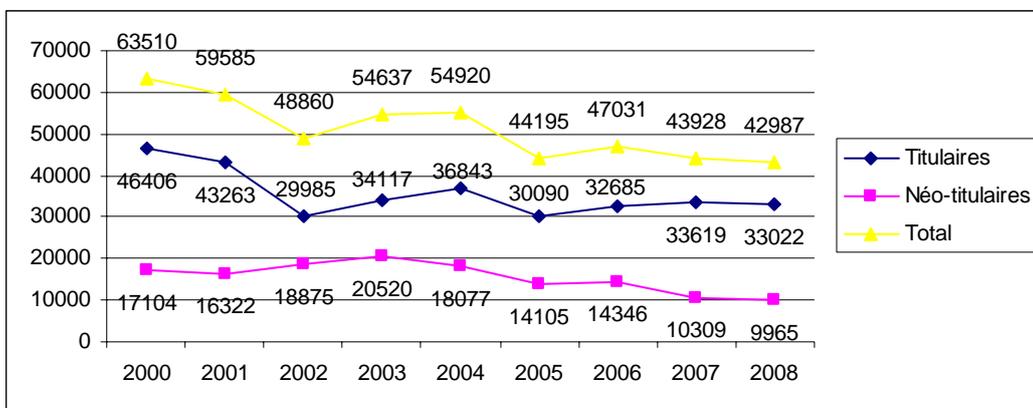
L'année 2008 est marquée par une augmentation du nombre de demandes de mutations suite à une mesure de carte scolaire (+1 135 demandes par rapport à 2007). Cette hausse a concerné aussi bien les enseignants affectés en établissement (+679 demandes par rapport à 2007) que les enseignants affectés en ZR (+ 456 demandes par rapport à 2007).

Repères académiques en annexe (page 5)

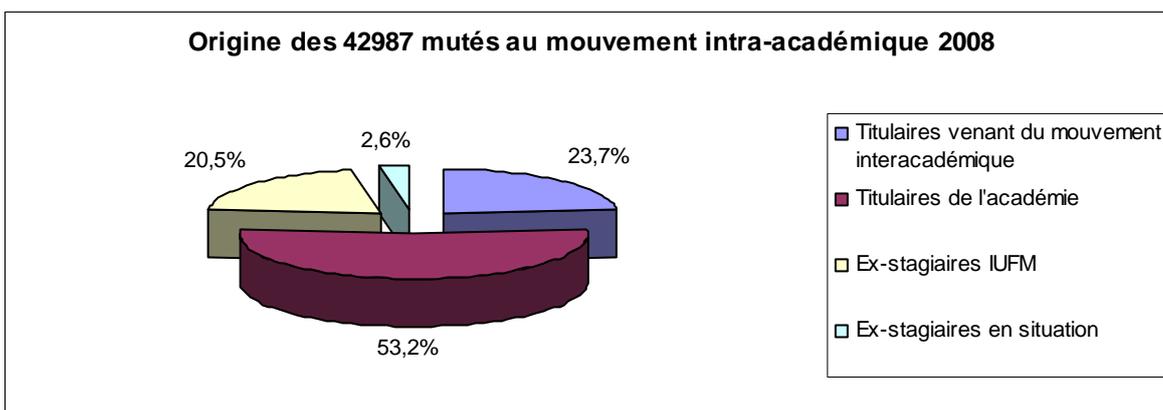
III. Les mutations et affectations obtenues

1) Une diminution du volume de mutations intra-académiques des titulaires

Evolution du nombre de mutations réalisées au mouvement intra-académique depuis 2000

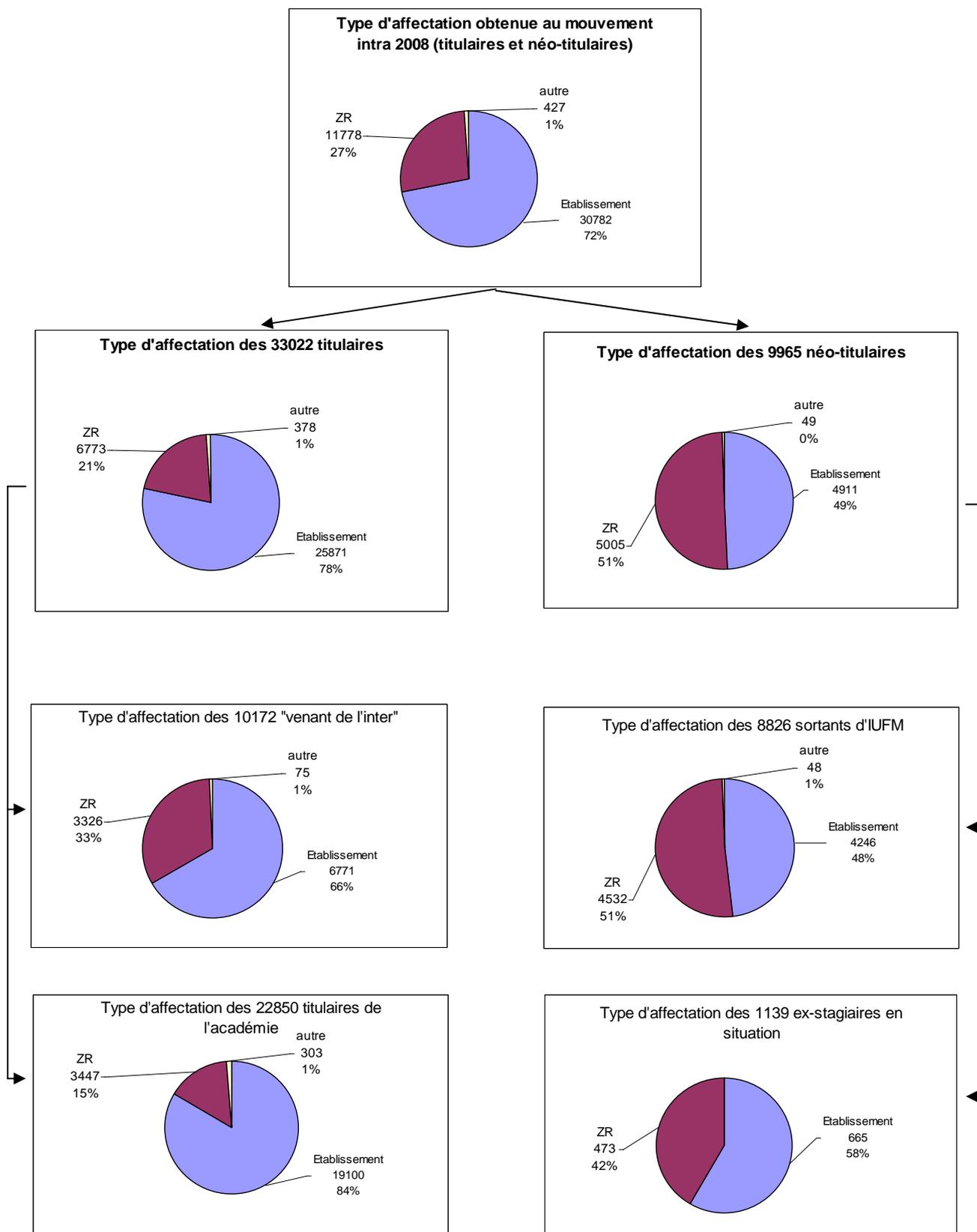


Lecture : En 2008, 42987 enseignants ont obtenu une mutation au mouvement intra-académique dont 9965 néo-titulaires.



Lecture : Lors du mouvement intra-académique 2008, les titulaires de l'académie représentent 53,2% des mutés.

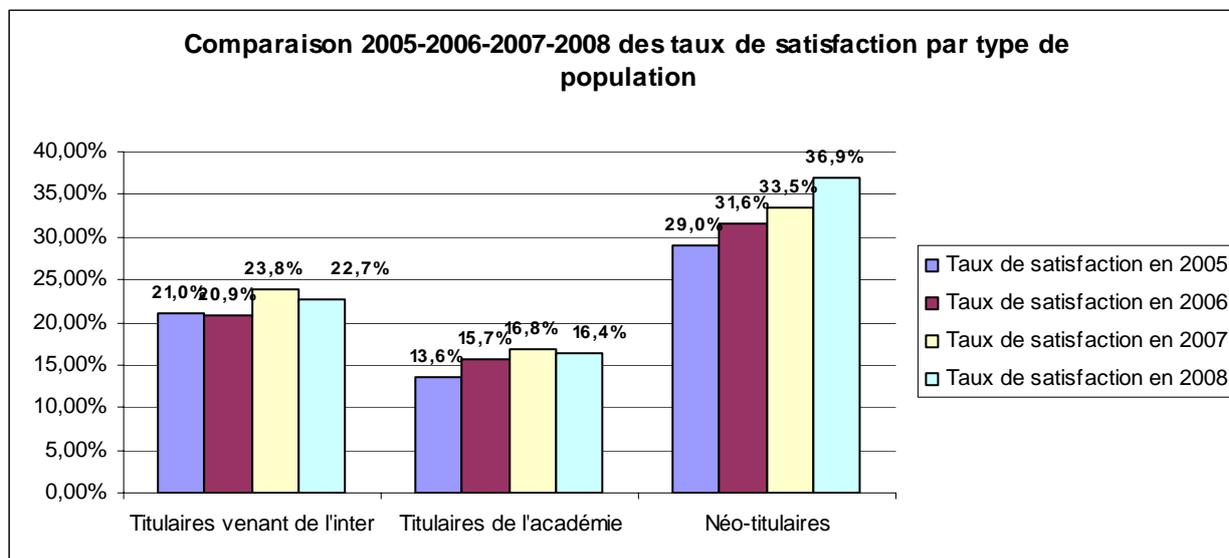
2) Type d'affectation obtenue (toutes populations confondues)



3) Taux de satisfaction et procédure d'extension des vœux

Le taux de satisfaction¹ permet de connaître la part des enseignants inscrits au mouvement intra-académique ayant obtenu une mutation sur leur premier vœu.

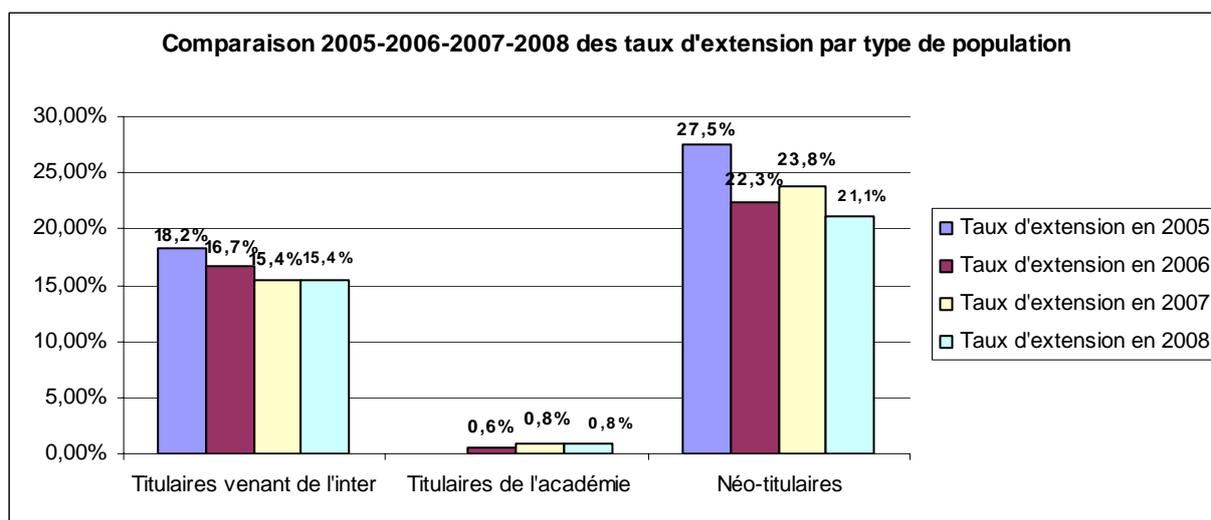
En 2008, le taux de satisfaction global, c'est-à-dire toutes populations confondues, s'établit comme en 2007 à **19,8%**.



Lecture : En 2008, 36,9% des néo-titulaires ont obtenu une mutation sur leur premier vœu.

Le taux d'extension permet quant à lui de connaître la part des enseignants ayant muté sur un vœu déterminé selon la procédure d'extension (non demandé initialement). Cette procédure ne concerne que les personnels devant impérativement recevoir une affectation à la rentrée, essentiellement les titulaires « venant de l'inter » et les néo-titulaires.

En 2008, le taux d'extension global, c'est-à-dire toutes populations confondues, s'établit à **5,2%** (5,6% en 2007).



Repères académiques en annexe (page 6)

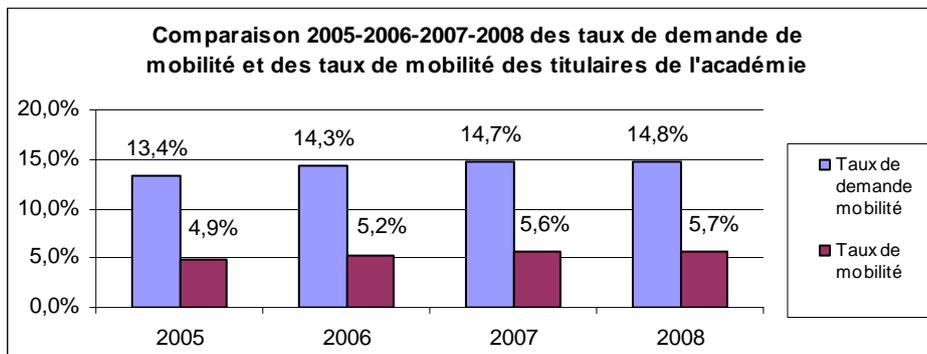
¹ Le taux de satisfaction intra-académique est le ratio du nombre d'enseignants ayant obtenu une mutation sur leur premier vœu par rapport au nombre d'enseignants ayant participé au mouvement.

IV. Désir de mobilité, degré de mobilité et taux de mutation des titulaires ayant muté au sein de leur académie

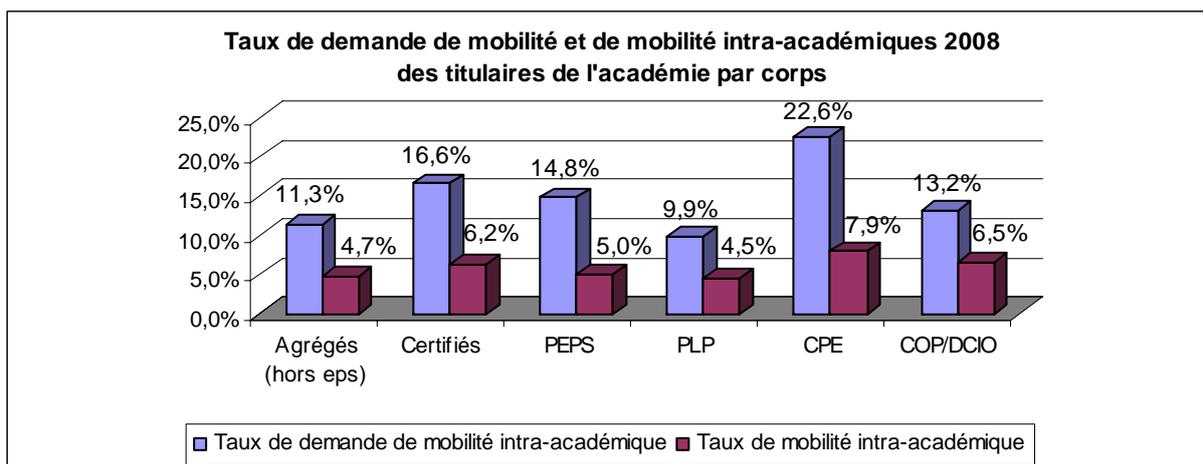
Le **taux de demande de mobilité**² reflète le désir de mobilité des enseignants d'une académie au sein même de leur académie d'exercice (14,8% en 2008 au lieu de 14,7% en 2007).

Le **taux de mobilité intra-académique**³ reflète le degré effectif de mobilité des enseignants au sein de leur académie à l'issue des opérations du mouvement (5,7% en 2008 au lieu de 5,6% en 2007).

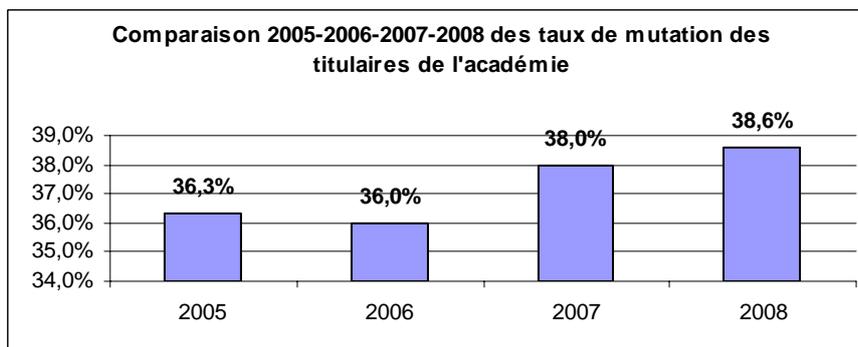
Le **taux de mutation**⁴ des titulaires des académies reflète, quant à lui, l'espérance de mutation des participants (38,6% en 2008 au lieu de 38% en 2007).



Lecture : En 2008, 14,8% des enseignants en activité ont participé au mouvement intra-académique. Au final, 5,7% des enseignants en activité ont changé d'affectation suite aux opérations du mouvement intra-académique 2008.



Lecture : Sur 100 titulaires agrégés en activité, 11 ont sollicité une mobilité intra-académique et 5 l'ont obtenue.



Lecture : En 2008, 38,6% des titulaires de l'académie ont obtenu une mutation.

Repères académiques en annexe (pages 7 et 8)

² Taux de demande de mobilité : ratio du nombre de demandes de mutation intra-académique des enseignants d'une académie par rapport au nombre d'enseignants titulaires en activité dans l'académie.

³ Taux de mobilité intra-académique : ratio du nombre de titulaires de l'académie mutés au sein de leur académie par rapport au nombre d'enseignants titulaires en activité dans cette académie.

⁴ Le taux de mutation intra-académique est le ratio du nombre de titulaires de l'académie mutés au mouvement intra-académique par rapport au nombre de demandes de mutations.

Seconde partie – Priorités légales et spécificités du mouvement intra-académique

I. Les priorités légales

On distingue les demandes assorties d'une priorité légale de celles assorties d'une bonification liée à la politique de gestion des ressources humaines.

Les priorités légales sont celles énumérées par l'article 60 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat. Cet article impose d'accorder une priorité de traitement :

- aux fonctionnaires séparés de leur conjoint pour des raisons professionnelles ;
- aux personnes handicapées ;
- aux personnels concernés par la politique de la ville.

Néanmoins, les priorités de mutation ainsi reconnues ne peuvent être réalisées que dans la mesure où elles sont compatibles avec l'intérêt du service.

1) Le rapprochement de conjoints séparés pour des raisons professionnelles

Depuis le mouvement 2005, la bonification pour rapprochement de conjoints varie d'une académie à l'autre.

	Rappel demandes de mutation	Demandes au titre du RC	% 2008	Rappel % 2007	Rappel mutations obtenues	Mutations au titre du RC	% 2008	Rappel % 2007	Tx. De mutation RC
Titulaires de l'académie	59201	18136	30,6%	25,1%	22850	8326	36,4%	32%	45,9%
Venants de l'inter	10172	3916	38,5%	45,7%	10172	3916	38,5%	38,9%	100%
<i>Sous total titulaires</i>	<i>69373</i>	<i>22052</i>	<i>31,8%</i>	<i>28,2%</i>	<i>33022</i>	<i>12242</i>	<i>37,1%</i>	<i>34,2%</i>	55,5%
Néo-titulaires	9965	2869	28,8%	32,4%	9965	2869	28,8%	29,9%	100%
Total	79338	24917	31,4%	28,7%	42987	15111	35,2%	33,2%	60,7%

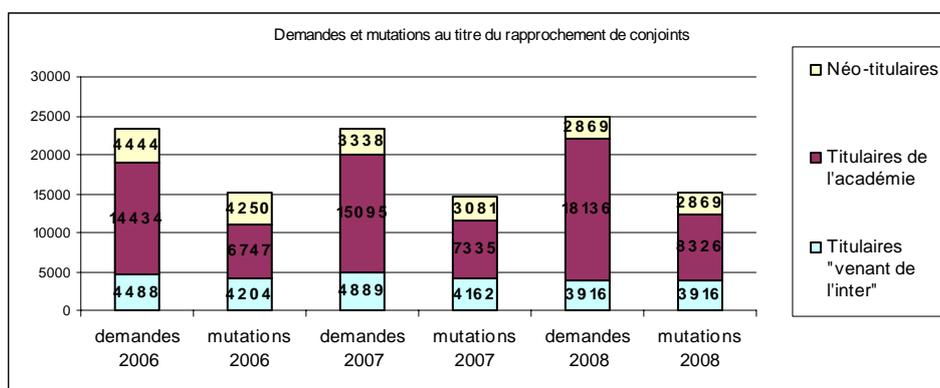
24 917 enseignants, titulaires et néo-titulaires compris, ont sollicité une mutation au titre du rapprochement de conjoints au mouvement intra-académique 2008 parmi les 79 338 participants (soit **31,4%**, c'est-à-dire en progression par rapport à 2007 où le taux s'établissait à 28,7%, le taux de 2006 s'établissait quant à lui à 27,5%).

Titulaires et néo-titulaires compris, **35,2%** des mutations ou affectations ont été réalisées au titre du rapprochement de conjoints dans la phase intra-académique du mouvement 2008 (**15 111** rapprochements de conjoints ont été réalisés sur 42 987 mutations et affectations).

Pour mémoire, 9 781 parmi 32 715 enseignants sollicitaient une mutation au titre du rapprochement de conjoints au mouvement interacadémique 2008 (soit 29,9%, une proportion moindre que celle observée au mouvement interacadémique 2007 où 32,1% des participants avaient fait une telle demande, 11 190 parmi 34 819).

- Demandes de mutation et mutations obtenues au titre du rapprochement de conjoints :

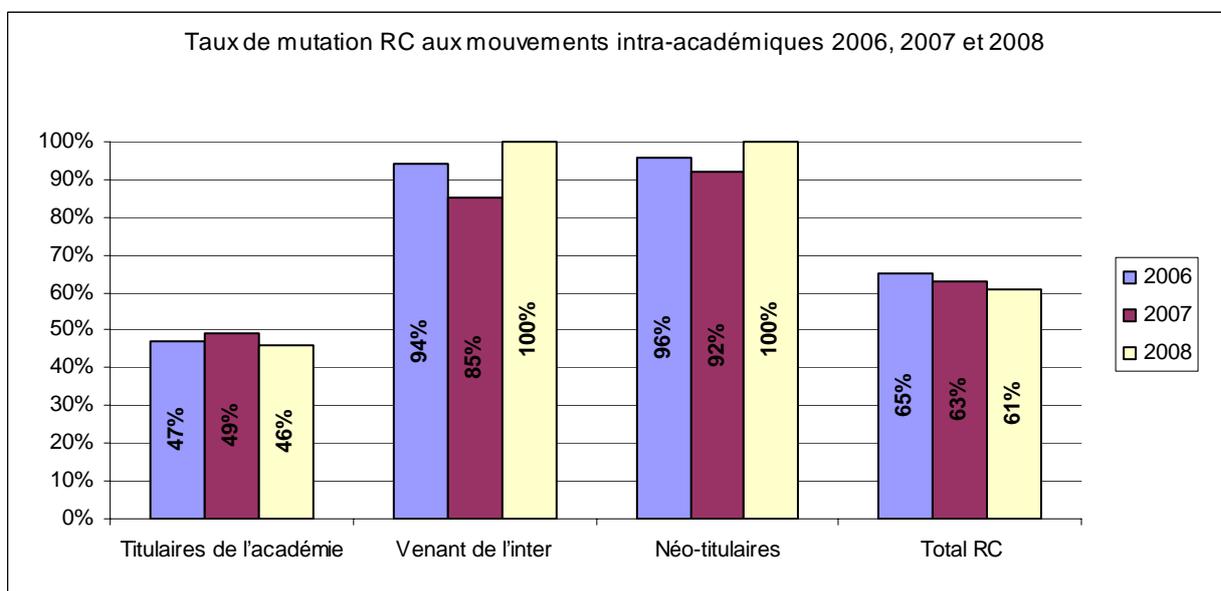
Globalement, le nombre de demandes de rapprochement de conjoints est, au mouvement intra-académique 2008, en progression par rapport à 2007 (24 917 au lieu de 23 322).



- Taux de mutation au titre du rapprochement de conjoints :

Le taux de mutation au titre du rapprochement de conjoints est le rapport entre les mutations réalisées au titre du rapprochement de conjoints et les demandes de mutations au titre du rapprochement de conjoints.

S'agissant des seuls titulaires de l'académie, alors que leur taux de mutation global est de 38,6% au mouvement intra 2008, leur taux de mutation s'élève à 45,9% lorsqu'ils forment une demande au titre d'un rapprochement de conjoints.



2) L'application académique du dispositif de l'Affectation à caractère Prioritaire justifiant une Valorisation (APV)

Le dispositif d'Affectation à caractère Prioritaire justifiant une Valorisation (APV) permet au recteur de reconnaître le caractère prioritaire de certaines affectations et de les valoriser.

La valorisation accordée doit permettre aux personnels concernés de bénéficier, à l'issue d'une certaine durée d'affectation, d'une priorité significative de classement de leur demande de mutation aussi bien lors de la phase intra-académique que lors de la phase interacadémique. Une telle valorisation a pour but de rendre, d'une part, plus attractives les affectations à caractère prioritaire auprès des candidats à la mutation et, d'autre part, en favorisant la motivation des personnels qui auront obtenu ce type d'affectation, de les inciter à s'investir durablement pour une période d'au moins cinq ans dans le poste ou dans l'établissement où se situe l'APV.

A l'occasion des mouvements inter et intra académiques 2008, 4530 personnels ont quitté un établissement étiqueté APV (1911 lors du mouvement inter, 2619 lors du mouvement intra).

Inversement, 5177 nouveaux arrivants en établissements étiquetés APV ont été constatés suite aux opérations du mouvement intra-académique 2008, répartis de la manière suivante :

- 3536 titulaires (2694 titulaires de l'académie et 842 venants de l'inter),
- 1641 néo-titulaires (1510 stagiaires IUFM et 131 stagiaires en situation).

Analyse des 4530 sortants d'un établissement APV :

- Les mutations intra-académiques des titulaires de l'académie :

2619 enseignants ont donc quitté un établissement APV à l'issue du mouvement intra 2008.

Total titulaires de l'académie affectés en APV (1)	43545	24789 + 5 ans	18756 - 5ans
Demandes de mutation des enseignants affectés en APV (2)	5441	1087 Avec bonif.	4354 Sans bonif.
Mutations effectives d'enseignants affectés en APV (3)	2619	749 Avec bonif.	1870 Sans bonif.
Taux demande mobilité des enseignants affectés en APV (2)/(1)	12,5% (total enseignants 14,8%)	4,4%	23,2%
Taux de mobilité des enseignants affectés en APV (3)/(1)	6% (total enseignants 5,7%)	3%	10%
Taux de mutation des enseignants affectés en APV (3)/(2)	48,1% (total enseignants 38,6%)	68,9%	42,9%

12,5% des enseignants affectés en APV ont émis le souhait de muter au mouvement intra-académique 2008 (soit un taux de demande de mobilité inférieur à celui de l'ensemble des enseignants 14,8%). Cette demande de mobilité est plus grande chez les enseignants affectés en APV ne remplissant pas les conditions pour bénéficier d'une bonification (23,2% d'entre eux ont souhaité muter en 2008 contre 21,9% en 2007). Il est à noter que les enseignants remplissant les conditions pour bénéficier d'une bonification n'ont été que 4,4% à vouloir muter parmi l'ensemble des enseignants remplissant ces conditions.

Cependant, les personnels affectés en APV mutent légèrement plus que l'ensemble des personnels (un taux de renouvellement de la population de **6%** (5,8% en 2007) au lieu de 5,7% (5,6% en 2007) pour l'ensemble des personnels). Comparativement, les enseignants affectés en APV pouvant bénéficier d'une bonification mutent effectivement moins que ceux qui ne peuvent en bénéficier (un taux de mobilité de 3% (2,5% en 2007) et de 10% (9,8% en 2007) respectivement).

En effet, lorsqu'ils sollicitent une mutation, les enseignants affectés en APV ont un taux de mutation de **48,1%** (48,4% en 2007) au lieu de 38,6% (38% en 2007) pour l'ensemble des enseignants. Les enseignants bénéficiant d'une bonification APV ayant un taux de mutation de 68,9% (67,4% en 2007), c'est-à-dire presque deux fois supérieur au taux de mutation de l'ensemble des enseignants.

- Les mutations interacadémiques des titulaires de l'académie :

1911 enseignants ont par ailleurs quitté un établissement APV à l'occasion du mouvement interacadémique. Ces personnels ont par la suite participé au mouvement intra-académique.

Repères académiques en annexe (pages 9 et 10)

II. L'entrée dans le métier, l'affectation des néo-titulaires

Au niveau national, la part des néo-titulaires à affecter s'établit à **12,6%** de l'ensemble des participants au mouvement intra-académique 2008 (12,7% en 2007).

Les néo-titulaires doivent impérativement obtenir une affectation dans l'académie dans laquelle ils entrent suite aux opérations du mouvement interacadémique, leur taux de mutation intra-académique est donc de 100%.

Le tableau suivant indique la répartition des mutations obtenues par les 9 965 néo-titulaires ayant participé au mouvement intra-académique 2008.

Participants	Mutation obtenue
8826 sortants d'IUFM	4246 en EPLE - dont 1707 en EPLE ZEP/Sens./APV -
	4532 en ZR - dont 2169 en AFA
	48 autres affectations
1139 ex-stagiaires en situation	665 en EPLE - dont 170 en EPLE ZEP/Sens./APV -
	473 en ZR - dont 101 en AFA
	1 autre affectation
Total : 9965 néo-titulaires	4911 en EPLE - dont 1877 en EPLE ZEP/Sens./APV - <i>soit 49,3%</i>
	5005 en ZR - dont 2270 en AFA - <i>soit 50,2%</i>
	49 autres affectations <i>soit 0,5%</i>

Les **9 965** néo-titulaires participant au mouvement intra-académique 2008 se répartissaient entre 8 826 sortants d'IUFM, et 1 139 ex-stagiaires en situation.

Globalement, parmi ces 9 965 néo-titulaires, 4 911 ont obtenu une affectation en EPLE (dont 1 877 en établissement de l'éducation prioritaire) et 5 005 ont obtenu une affectation en zone de remplacement (dont 2270 en AFA).

Le nombre de néo-titulaires affectés en établissements exposés (ZEP, Sensible, APV) à l'issue du mouvement intra-académique 2008 représente ainsi 18,8% de l'ensemble des néo-titulaires affectés. Proportion portée à 26,6% si l'on tient compte des 680 néo-titulaires affectés à l'année (AFA) en tant que TZR dans un établissement exposé.

1) Le traitement des affectations des néo-titulaires en 2008

↳ 21,1% des néo-titulaires ont été affectés selon la procédure de l'extension des vœux (23,8% en 2007) ;

↳ 36,9% des néo-titulaires ont été affectés sur leur premier vœu (33,5% en 2007) ;

↳ 51,3% ex-stagiaires IUFM affectés sont entrés dans le métier en tant que TZR (49,3% en 2007) ;

↳ 48,1% des ex-stagiaires IUFM ont été affectés en établissement (4 246). Parmi ceux qui ont obtenu une telle affectation, plus d'un tiers (1 707 d'entre eux) l'ont été en établissement classé ZEP, ASA, sensible et/ou APV, soit 40,2% (en 2007, 37,8% l'avaient été et en 2006, 40,2%). Toutefois, les 1 707 concernés représentent 19,3% de l'ensemble des stagiaires IUFM affectés.

2) L'accueil des sortants d'IUFM dans les académies de Versailles et Créteil

Les académies de Versailles et Créteil accueillent les effectifs les plus importants de néo-titulaires, soit respectivement 2 033 et 2 026. Ces derniers représentent ainsi 28,5% et 33,1% des participants au mouvement au sein de ces deux académies (respectivement 30,6% et 33% en 2007).

	Nombre de sortants IUFM	Affectés en établissement	<i>Dont affectés en établissements étiquetés ZEP, sensibles, ASA, APV</i>	Affectés en ZR	Autres affectations
VERSAILLES	1 841	742 (40,3%) <i>(40,7% en 2007)</i>	296 (39,9%) <i>(35,9% en 2007)</i>	1 094 (59,4%) <i>(58,6% en 2007)</i>	8 (0,3%) <i>(0,7% en 2007)</i>
CRETEIL	1 859	929 (50%) <i>(53,3% en 2007)</i>	655 (70,5%) <i>(69% en 2007)</i>	924 (49,7%) <i>(46,1% en 2007)</i>	6 (0,3%) <i>(0,6% en 2007)</i>

* rapportée à l'effectif total des sortants IUFM la part d'affectations en établissements ZEP, sensibles, ASA, APV représente 16,1% des sortants d'IUFM à Versailles et 35,2% à Créteil

Repères académiques en annexe (pages 11 et 12)

III. Les politiques académiques

1) Politique de stabilisation des TZR

La note de service n° 2007-168 du 31 octobre 2007 relative aux mutations 2008 reconduit le dispositif visant à encourager les TZR à participer au mouvement intra-académique afin d'obtenir une mutation sur un poste fixe en établissement.

Elle précise qu'une politique académique de stabilisation sur poste fixe en établissement doit être mise en œuvre par les recteurs. Cette politique consiste à valoriser certains vœux formulés par les TZR dès lors qu'ils demandent à obtenir une mutation sur un poste fixe en établissement.

Les TZR qui auront obtenu un tel poste pourront ainsi bénéficier, après un cycle de 5 ans dans le même établissement, d'une bonification de 100 points valable pour la phase interacadémique du mouvement.

Au niveau national, sur les 38 144 TZR en activité, 26 734 ont participé au mouvement intra-académique, soit 70,1% d'entre eux (70,7% en 2007).

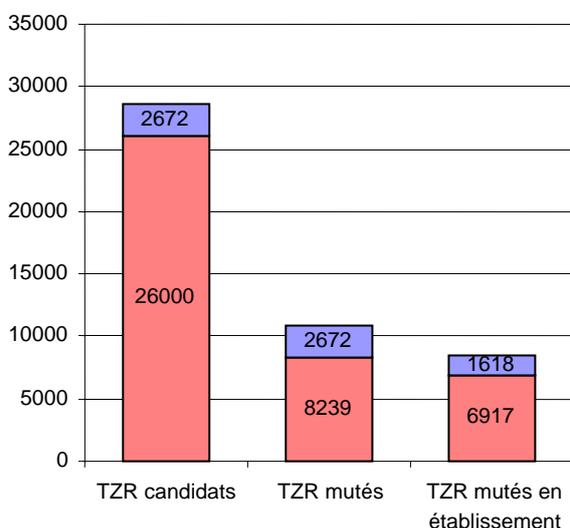
Ces TZR candidats représentent un tiers des participants au mouvement intra-académique. Ce dernier est donc en grande partie un mouvement de TZR qui désirent améliorer leur affectation. Ce constat confirme le lien existant entre conditions particulières d'exercice du métier et désir de muter.

↳ 26,4% des TZR candidats ont obtenu une affectation en établissement (29,8% en 2007)

A l'issue du mouvement intra-académique 2008, 7 049 TZR ont été affectés en établissement (8 535 en 2007), dont 1 223 titulaires « venant de l'inter » (1 618 en 2007) et 5 826 titulaires de l'académie (6 917 en 2007).

GRAPHIQUES N^{OS} 24 ET 25

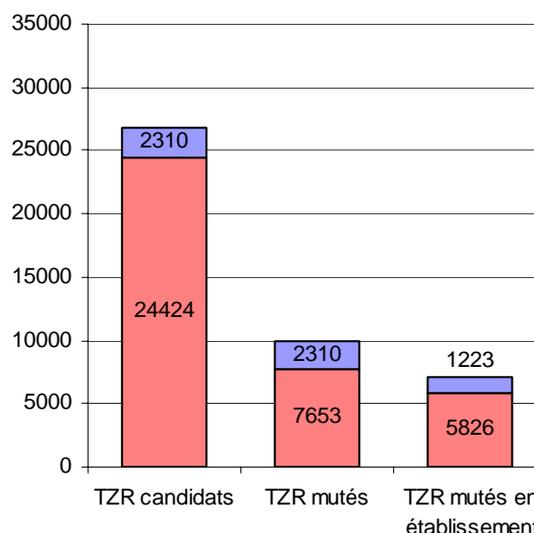
Nombre de titulaires sur zone de remplacement (TZR) candidats, nombre de TZR mutés et nombre de TZR mutés en établissement au mouvement intra-académique en 2007



■ Titulaires de l'académie ■ Titulaires "venant de l'inter"

Lecture : 2672 TZR "venant de l'inter" et 26000 TZR de leur académie ont participé au mouvement intra-académique

Nombre de titulaires sur zone de remplacement (TZR) candidats, nombre de TZR mutés et nombre de TZR mutés en établissement au mouvement intra-académique en 2008



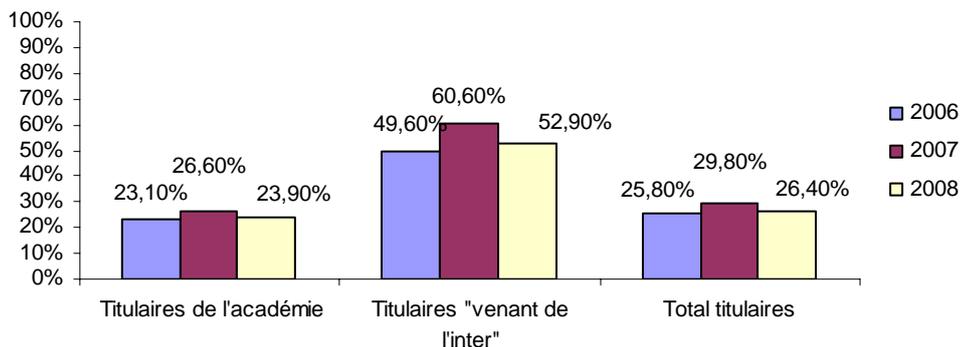
■ Titulaires de l'académie ■ Titulaires "venant de l'inter"

Lecture : 2310 TZR "venant de l'inter" et 24424 TZR de leur académie ont participé au mouvement intra-académique.

Ces volumes masquent un taux d'affectation en établissement bien plus favorable aux titulaires venant d'une autre académie qu'aux titulaires de l'académie : 52,9% des TZR « venant de l'inter », candidats au mouvement, ont été affectés en établissement (60,6% en 2007) et seulement 23,9% des TZR de leur académie (26,6% en 2007).

Repères académiques en annexe (page 13)

Part des titulaires sur zone de remplacement candidats au mouvement affectés en établissement (taux de mutation en établissement) en 2006, 2007 et 2008



Lecture : Sur 100 titulaires de l'académie candidats au mouvement, 24 ont été affectés en établissement en 2008 (27 en 2007)

2) Affectation des agrégés

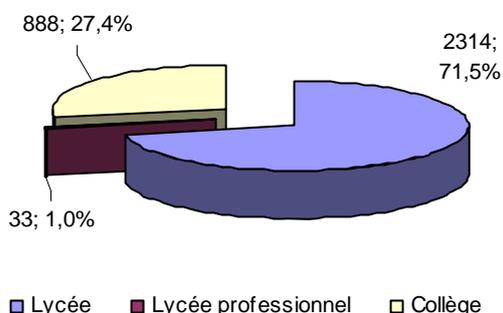
Parmi les 4 881 professeurs agrégés, titulaires et néo-titulaires compris, ayant obtenu une mutation au mouvement intra-académique 2008 :

- 3 082 ont été affectés en établissement, soit 63,1% d'entre eux (67,2% en 2007) ;
- 1 930 ont été affectés en lycée, soit 39,5% d'entre eux (48,1% en 2007).

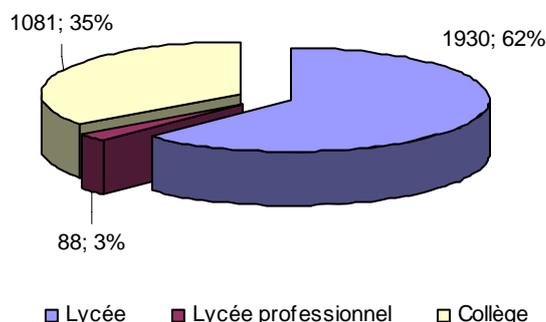
Ainsi, près des deux tiers (62,6%) des professeurs agrégés affectés en établissement l'ont été en lycée contre un peu plus du tiers en collège (35,1%). Ceci marque une détérioration par rapport au mouvement 2007 à l'issue duquel 27% avaient obtenus une mutation dans un collège (après 21,9% en 2006).

Autrement dit, sur 100 agrégés ayant obtenu une mutation en établissement, 35 l'ont obtenue en collège, les **agrégés exerçant en collège** représentant (en juin 2008) **15% de l'ensemble des agrégés exerçant en établissement**.

Type d'affectation en établissement obtenue par les professeurs agrégés en 2007



Type d'affectation en établissement obtenue par les professeurs agrégés en 2008



Lecture : Sur 100 professeurs agrégés affectés en établissement suite aux opérations du mouvement intra-académique, 72 l'ont été en lycée.

Lecture : Sur 100 professeurs agrégés affectés en établissement suite aux opérations du mouvement intra-académique, 62 l'ont été en lycée.

Repères académiques en annexe (page 14)

3) A l'issue du mouvement intra-académique, 2 038 enseignants ont été affectés sur des postes spécifiques académiques (« SPEA »)

La note de service n° 2007-168 du 31 octobre 2007 rappelle que « les recteurs peuvent déterminer une liste académique de postes spécifiques et en réserver l'accès aux seuls candidats qui auront reçu de leur part un avis favorable ».

Depuis le mouvement 2005, le dispositif des Postes à Exigences Particulières de type I, II et III a laissé place à celui des postes spécifiques académiques qui exigent, dans le même esprit, une adéquation étroite du lien poste/personne. Ne peuvent donc être affectés sur ces postes qui demandent des compétences particulières que des enseignants ayant le profil recherché.

En 2008, seulement 1542 affectations sur postes spécifiques académiques ont été réalisées (contre 2038 en 2007, 1 212 en 2006 et 764 en 2005). Le taux de couverture de ces postes s'est ainsi détérioré après l'amélioration constatée ces dernières années (40,3% en 2005, 79,1% en 2006, à 86,9% en 2007 et 69,8% en 2008).

Académie	Total des supports SPEA	Postes vacants avant mouvement	Sortants	Entrants	Postes vacants après mouvement	Taux de couverture : (entrants - sortants) / postes vacants avant mouvement	Rappel 2007	Rappel 2006
AIX_MARS.	379	82	9	53	38	53,7	43,8	100
AMIENS	161	23	1	17	7	69,6	55	50
BESANCON	128	20	2	16	6	70,0	100	87,5
BORDEAUX	317	86	10	48	48	44,2	100	73,1
CAEN	189	45	6	32	19	57,8	100	80
CLER.-FER.	85	12	2	9	5	58,3	100	100
CORSE	67	9		5	4	55,6	28,6	100
CRETEIL	706	235	9	229	15	93,6	100	100
DIJON	217	52	2	27	27	48,1	85,4	48,1
GRENOBLE	238	51	2	42	11	78,4	100	100
GUADELOUPE	193	98	16	114	0	100,0	82,5	63,6
GUYANE	18	2		2	0	100,0	45,5	NC
LILLE	364	54	6	57	3	94,4	100	53,2
LIMOGES	55	12	1	13	0	100,0	57,1	42,9
LYON	324	63	6	55	14	77,8	100	88,9
MARTINIQUE	72	5	3	4	4	20,0	28,6	66,7
MAYOTTE	27	13	6	19	0	100,0	100	100
MONTPEL.	556	144	12	76	80	44,4	52,9	61,2
NANCY-METZ	215	43	3	35	11	74,4	76	101
NANTES	267	50		36	14	72,0	88	54
NICE	202	60	2	44	18	70,0	79,6	61,5
ORL._TOURS	160	47		26	21	55,3	50,9	40,5
PARIS	337	113	7	79	41	63,7	75,3	88,7
POITIERS	185	38	2	30	10	73,7	92,3	100
REIMS	102	19	2	9	12	36,8	41,7	50
RENNES	379	60	8	55	13	78,3	100	100
REUNION	148	36	4	40	0	100,0	100	100
ROUEN	160	34	3	19	18	47,1	100	40
STRASBOURG	377	100	10	84	26	74,0	100	65,7
TOULOUSE	514	95	9	85	19	80,0	78,3	100
VERSAILLES	758	291	9	182	118	59,5	92,9	54,5
Total	7900	1992	152	1542	602	69,8	86,9	79,1